



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

RER

Question écrite n° 2809

Texte de la question

M Jean-Pierre Fourre appelle l'attention de M le ministre des transports et de la mer sur la dégradation accélérée des conditions de transport sur la ligne A du RER. En conséquence, il lui demande les mesures que comptent prendre à court, moyen et long terme les pouvoirs publics et la RATP pour remédier à cette situation inacceptable.

Texte de la réponse

Reponse. - L'amélioration de la circulation des trains sur la ligne A du RER est une des priorités de la politique conduite en matière de transports. Certaines solutions au problème que pose la surcharge de cette ligne, nécessitant des investissements extrêmement importants, ne sauraient se concrétiser avant plusieurs années ; d'autres seront mises en œuvre dans les mois à venir. Avant la fin de l'année, une amélioration sensible du fonctionnement de la ligne A peut être attendue de la mise en place du système d'aide à la conduite et à la maintenance (SACEM). Un tel système permettra, grâce à l'utilisation de techniques de pointe, notamment informatiques, de réduire l'intervalle minimum séparant deux trains, tout en offrant des garanties optimales de sécurité. La réalisation de ce système permettra d'augmenter la capacité de la ligne d'environ 25 p 100, en ramenant à 2 minutes l'intervalle séparant deux trains en heures de pointe. Pour le moyen ou le long terme, le syndicat des transports parisiens a étudié, en liaison avec les transporteurs et les administrations concernées, la faisabilité technique ainsi que l'intérêt socio-économique d'une infrastructure nouvelle permettant de décharger très sensiblement la ligne A du RER et l'hypothèse d'une rénovation du matériel roulant permettant d'en accroître la capacité. Plusieurs projets, empruntant des traces sensiblement différents et utilisant des techniques ferroviaires soit classiques soit innovantes, ont été comparés. Ils font actuellement l'objet d'évaluations complémentaires. En tout état de cause, ce projet, nécessitant des investissements très lourds, sera examiné dans le cadre de la préparation du prochain contrat de plan Etat-région.

Données clés

Auteur : [M. Fourre Jean-Pierre](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2809

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : transports et mer

Ministère attributaire : transports et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 septembre 1988, page 2582